

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XI^e Volume. — N^o 8. — Août 1885.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesses devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à 3 heures, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SENLIS
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1885

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Brustlé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiéard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*.
M. Cossin, *secrétaire*.
M. Reusse, *conservateur du matériel*.

BUREAU GÉNÉRAL

| | |
|---------------------------------|------------------------------|
| Président..... | MM. Vernois. |
| Vice-Présidents..... | Thirion, Minguet et Brochon. |
| Secrétaire-Général..... | Jassemin. |
| Secrétaire-Général-Adjoint..... | Cagny. |
| Secrétaires..... | Macrét et Legras. |
| Trésorier..... | Drivière. |
| Trésorier-Adjoint..... | Noché. |
| Bibliothécaire-Archiviste .. | Vinet. |
| Conservateur du Matériel .. | Tirlet. |

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Simon Compiègne. — Fossiez. — Bougeonnier. — Tassin. — Lozet. — Dupuis. — Guinand. — Salot. — Pecquet. — Palfroy. — Deslandes. — Bordier.
La Chapelle-en-Serval : MM. E. Baudet. — Pichon.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Dubarle.

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — Vice-Président : M. Lané.
Secrétaire : M. Rauscher. — Vice-Secrétaire : M. Dubray.
Trésorier : M. Huss.

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

FONDÉE EN 1751

ERNEST PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

Ouvrages de Ville et d'Administration.

Affiches de toutes grandeurs, en noir et en couleurs.

Labeurs. — Prix-Courants. — Catalogues.

Avis d'Expédition, de Traite, de Règlement.

Factures. — Relevés de Comptes. — Têtes de Lettres.

Prospectus. — Circulaires.

Billets à ordre. — Mandats. — Chèques. — Reçus. — Bordereaux.

Cartes d'Adresse. — Cartes d'Envoi.

Billets de Naissance. — Lettres de Mariage et de Décès.

Actions. — Obligations.

Diplômes.

Plans. — Fac-Simile. — Musique. — Marmots.

Cartes de Visite.

Registres imprimés, réglés, foliotés et perforés.

Imprimés pour Tirs à l'Artalète, Tirs à l'Arc, Tirs au Fusil et au Pistolet.

AFFICHES DE FÊTES — BILLETS DE LOTERIE

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

FOURNITURES DE BUREAUX



MAISON DELAHAYE-TAILLEUR

A. BAJAC, SUCCESSEUR

breveté s. g. d. g.

A LIANCOURT (Oise).

294 médailles en or, vermeil, argent et bronze, dont 15 médailles d'honneur grand module et 32 primes.

Grandes médailles d'or aux Expositions universelles de 1867 et 1878.

Palme au Concours de Labourage du Petit-Bourg.

Médaille d'or à l'Exposition universelle de Lyon de 1873.

INSTRUMENTS AGRICOLES FABRICATION & RÉPARATION

Charrues dites Brabants doubles ou simples,
de toutes dimensions,

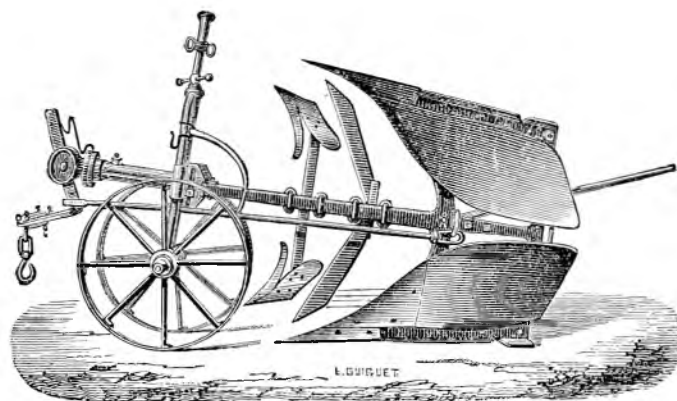
Houes à cheval, Rateaux à cheval,

Rouleaux squelettes ou billonneurs,

Arracheurs de betteraves ou de pommes de terre,

Bineuses à betteraves à socs mobiles,

ET TOUS AUTRES INSTRUMENTS



Brabant mathématique à tête refoulante, breveté s. g. d. g.

M. BAJAC se trouve à Paris, à la Halle aux Blés, tous les Mercredis.

— à Beauvais, au Café du Chalet, de midi à 7 h.,
tous les 1^{ers} Samedis, jours des Francs-Marchés, et les Samedis
tombant quinze jours après.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 2 AOUT 1883

PRÉSIDENCE DE M. VERNOIS, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la séance du 5 juillet est lu et adopté.

Un nouveau Sociétaire est présenté.

M. le Secrétaire-Général donne lecture de deux rapports l'un de M. Lozet, au nom de la Commission des visites de jardins, et l'autre de M. Létrillard, instituteur à Chamant, au nom de la Commission du Concours entre les élèves des écoles communales de l'arrondissement.

Ces rapports sont ainsi conçus :

1^o Rapport de M. Lozet, sur les Visites de jardins :

Messieurs,

La Commission chargée de la Visite des jardins s'est rendue chez M. Dupré, propriétaire à Vineuil, pour examiner les travaux exécutés par M. Ferraud, son jardinier.

L'ensemble des cultures traitées par ce jeune jardinier dénote beaucoup d'intelligence et de bon goût. Le jardin est tenu avec un soin tel qu'aucun des membres de la Commission n'a pu exprimer la moindre critique. Aussi celle-ci propose-t-elle au Conseil d'administration d'accorder à M. Ferraud, une médaille de vermeil de première classe pour le récompenser de son mérite et de son zèle.

Le Rapporteur de la Commission,

LOZET.

2^o Rapport de M. Létrillard :

Procès-verbal du Concours entre les élèves des écoles communales.

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le jeudi 16 juillet, à

XI^e VOLUME. — N^o 8. — AOUT 1883.

9 heures du matin, la Commission chargée par la Société d'horticulture de l'arrondissement de Senlis de procéder à l'examen des enfants des écoles régulièrement inscrits, s'est réunie à l'école communale des garçons de Senlis.

Présents : MM. Halouin, inspecteur primaire, Jassemmin, secrétaire-général de la Société, Vinet, bibliothécaire-archiviste, Lozet, membre du Conseil d'administration, Dufossé, instituteur de Barbery, et Létrillard, instituteur de Chamant.

La Commission a nommé M. Jassemmin, son président, M. Vinet, son vice-président, et M. Létrillard, son secrétaire.

Le bureau ainsi constitué, la Commission a procédé à l'examen des 22 candidats inscrits, dont 21 de Senlis et un de Rully.

L'épreuve écrite et les épreuves orales terminées vers quatre heures du soir, neuf élèves ont été jugés dignes des récompenses de la Société; ce sont, par ordre de mérite :

| Noms et prénoms des élèves. | Epreuve écrite. | Epreuves orales. | Total. |
|---------------------------------|-----------------|------------------|--------|
| 1. Jossu (Armand), de Senlis, | 14 points | 23 points | 37 |
| 2. Babilie (Lucien), de Rully, | 17 — | 19 — | 36 |
| 3. Pognart (Paul) de Senlis, | 12 — | 22 — | 34 |
| 4. Quiot, de Senlis, | 10 — | 23 — | 33 |
| 5. Hardy (Jules), de Senlis, | 11 — | 21 — | 31 |
| 6. Macret (Eugène), de Senlis, | 9 — | 22 — | 31 |
| 7. Marchois (Louis), de Senlis, | 10 — | 19 — | 29 |
| et Lemaire (Alfred), — | 10 — | 19 — | 29 |
| 8. Richomme (Eugène), — | 9 — | 19 — | 28 |

Et de ce qui précède, nous avons dressé le présent procès-verbal à Senlis les jour, mois et an ci-dessus.

Le Secrétaire,

LÉTRILLARD.

Il est ensuite procédé au dépouillement de la correspondance; elle comprend les pièces ci-après :

1° Section de la Chapelle-en-Serval : Procès-verbal de la séance du 19 juillet 1883;

2° Le Moniteur d'horticulture;

3° Le Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture en France.

4° Le Bulletin de la Société d'horticulture du Rhône;

5° Le Bulletin de la Société de viticulture, horticulture et sylviculture de l'arrondissement de Reims;

6° Les Annales de la Société d'horticulture de la Haute-Marne;

7° Le programme de l'Exposition de fruits de table et de chrysanthèmes qui aura lieu à Elbœuf les 10, 11, 12 et 13 octobre prochain;

8° Les nouvelles Annales de la Société d'horticulture de la Gironde;

9. Le Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Senlis;

10° Le Bulletin de la Société d'horticulture d'Epernay;

11° Les Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube.

12° Le Bulletin de la Société nationale d'acclimatation de France;

13° Le Bulletin de la Société d'horticulture et de botanique du centre de la Normandie;

14° Le Bulletin de la Société d'horticulture de Compiègne.

15° Et le Bulletin de la Société d'horticulture, de botanique et d'apiculture de Beauvais.

Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration dans sa séance du 28 décembre 1884, le second Concours spécial de l'année aura lieu le dimanche 6 septembre prochain, au siège de la Société (ancienne école des Frères).

Apport en séance :

Un joli lot de légumes présenté par M. Girodot, jardinier à Auger-Saint-Vincent. *Mention honorable.*

La séance est levée à quatre heures et demie.

Ravages causés par deux Champignons parasites

Il y a quelque temps nous signalions l'apparition, aux environs de Paris, de deux épidémies qui sévissent l'une sur les oignons, l'autre sur les salades, et menacent d'étendre considérablement leurs ravages. Ces épidémies sont causées par deux champignons parasites, l'un de couleur noire, l'autre de couleur blanche.

Un de nos lecteurs qui s'occupe particulièrement de leur étude a bien voulu nous présenter les coupables, que nous conservons pour le plus grand enseignement de tous, et il nous a donné les renseignements suivants :

L'Urocystis Cepulæ (Farlow), champignon des oignons, remplit les écailles du bulbe d'une poussière noire granulée, qui se répand au dehors à sa maturité. Le bulbe est souvent attaqué d'un côté seulement; il est, en général, demeuré petit, large de 4 ou 2 centimètres. Ce parasite a été indiqué pour la première fois en Amérique (Etat de Connecticut) en 1870, par M. le docteur Farlow. S'il existait avant cette époque, dit l'auteur, il n'avait pas encore causé des dommages assez sérieux pour appeler sur lui une attention suffisante. Il a été signalé en France, en 1879, par M. Cornu, professeur au Muséum, qui en recueillit aux Halles, à Paris, un certain nombre d'exemplaires. Là, il apprit que les plantes malades venaient de Chatou et de Croissy. Se serait-on servi de graines venant d'Amérique? Parmi les produits de l'exposition universelle de la section américaine, y avait-il des oignons charbonnés? C'est ce qu'il faudrait tâcher d'élucider. Quoi qu'il en soit, le parasite, insignifiant à son début, cause aujourd'hui de sérieux dégâts.

La maladie des salades, d'origine beaucoup plus ancienne que la précédente, cause des dégâts énormes aux environs de Paris dans les cultures maraichères sur la laitue et la romaine. Ces dégâts sont assez considérables pour qu'un

groupe de maraichers ait assuré un prix de 40,000 francs à celui qui fera cesser cet état de choses. La maladie est produite par un champignon nommé *Peronospora gongliiformis*, Cooke. Ce parasite détermine à la face inférieure des feuilles des houppes blanchâtres et comme farineuses, d'où le nom populaire *Meunier*, qui lui a été donné par les maraichers.

En attendant qu'on ait trouvé un bon agent à opposer à ces divers parasites, nous indiquons les moyens suivants pour empêcher leur extension :

1° Ne repiquer qu'un plant qui offre une belle apparence; les plants, menus et grêles doivent être impitoyablement rejetés, car le plus souvent ils portent en eux les germes du parasite.

2° Détruire les spores (organes de la reproduction), en brûlant les végétaux contaminés et non en les jetant sur le fumier, ainsi que quelques maraichers ont la funeste habitude de le faire.

En se conformant strictement à ces prescriptions, les maraichers pourront sinon empêcher l'apparition des parasites, mais au moins limiter leurs ravages à des dégâts insignifiants.

FEUILLEAUBOIS.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Conférence sur l'application de l'engrais chimique à l'horticulture. — Faite à l'Athénée de Nice le 16 janvier 1885, par le Dr JEANNEL. — Depuis ma conférence faite au Jardin d'acclimatation en juillet 1872, l'usage de l'engrais chimique horticole et floral dont j'ai donné la formule s'est vulgarisé parmi les horticulteurs.

Tout le monde sait que les fumiers, les détritiques organiques de toute nature, ne nourrissent les plantes qu'après avoir été décomposés par la fermentation, et qu'ils peuvent être rem-

placés, le plus souvent avec avantage, par des produits chimiques dissous à doses très minimes dans l'eau d'arrosage.

Je ne m'arrêterai pas à démontrer des vérités scientifiques aujourd'hui reconnues par tous les horticulteurs éclairés, je me bornerai à appeler l'attention sur les résultats qu'il est facile d'obtenir par l'emploi raisonné de l'engrais chimique horticole et floral au point de vue de la culture intensive des plantes régulièrement arrosées.

Le principe que je proclame est celui-ci :

L'arrosage de toute plante en végétation doit être nutritif. S'il ne l'est pas ou s'il l'est trop peu, la plante retardée dans son développement ne donne pas le revenu qu'on est en droit d'espérer d'elle, en raison de l'espace qu'elle occupe et du temps qu'on lui consacre.

Les exceptions ne se rencontrent guère que pour les plantes qui tirent leur nourriture de l'atmosphère par les feuilles plutôt que du sol par les racines.

J'ai fait au Jardin du Luxembourg, en 1874, avec le concours de M. Rivière et de M. Jolibois, une grande expérience dans le but de mesurer les avantages des arrosages nutritifs; voici les dispositions que nous avons prises :

Au commencement du mois de mars, ayant choisi vingt-deux plantes de diverses familles, chacune en double échantillon exactement de même force, nous les avons repotées dans le compost le plus favorable à une bonne végétation, puis le 15 mars toutes les plantes ont été estimées par un horticulteur expert.

Ces plantes ont été rangées en deux séries : A et B.

Les plantes de la série A ont reçu tous les soins d'une bonne culture ordinaire.

Les plantes de la série B, cultivées de la même façon, ont reçu en outre des arrosages nutritifs, savoir : deux fois par semaine la solution d'engrais chimique horticole.

Au bout de six mois, le 15 octobre, les plantes ont été estimées de nouveau.

La plus-value des plantes de la série A indiquait les résultats de la culture ordinaire.

La plus-value des plantes de la série B permettait de comparer les résultats de la culture favorisée par l'engrais.

Le tableau suivant fait ressortir les résultats de l'expérience :

TABLEAU SYNOPTIQUE

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE LA CULTURE ORDINAIRE ET CEUX DE LA CULTURE FAVORISÉE PAR LES ARROSAGES NUTRITIFS.

| NOMS DES ESPÈCES | VALEUR DES PLANTES selon l'estimation | | | FAMILLE des Plantes |
|--------------------------------|---------------------------------------|---------------------------|--------------------------------------|---------------------|
| | mises en expériences | au 15 mars après repotage | au 15 oct. bonne culture ordinaire A | |
| Adiantum capillus veneris..... | » 20 | » 25 | » 40 | Fougères. |
| Anthurium magnific. | 8 » | 10 » | 14 » | Aroïdées. |
| Aloe ensifolia..... | 1 50 | 2 » | 3 » | Liliacées. |
| Begonia castanæfolia | » 40 | » 50 | 1 50 | Bégoniacées. |
| — longipila .. | 1 » | 1 50 | 3 » | Id. |
| — riciniifolia.. | 5 » | 8 » | 10 » | Id. |
| Bilbergia pyramidal. | 2 » | 3 » | 8 » | Broméliacées. |
| Caladium odorum.. | 12 » | 15 » | 25 » | Aroïdées. |
| Cinchona succirubra | 6 » | 10 » | 20 » | Rubiacées. |
| Crinum americanum | 10 » | 12 » | 20 » | Liliacées. |
| Curculigo sumatrana | 1 » | 1 » | 3 » | Hypoxidées. |
| Datura arborea | » 50 | 1 » | 2 » | Solanées. |
| Dracæna brasiliensis | 1 » | 1 50 | 3 » | Liliacées. |
| — fruticosa .. | 1 » | 1 50 | 2 25 | Id. |
| Epiphyllum truncat. | 2 » | 3 » | 4 » | Cactées. |
| Gymnogram hybrid. | 2 » | 4 » | 5 50 | Fougères. |
| Maranta zebrina . . | 2 50 | 4 » | 6 » | Marantacées. |
| Latania borbonica.. | 5 » | 6 » | 9 » | Palmiers. |
| Phylodendron pertus | 10 » | 15 » | 30 » | Aroïdées. |
| Phrynium spicatum. | 2 » | 3 » | 10 » | Palmiers. |
| Rodea japonica | 2 50 | 3 50 | 4 50 | Liliacées. |
| Yucca aloefolia..... | 3 » | 5 » | 8 » | Id. |
| Valeur totale .. | 78 60 | 111 75 | 192 15 | |
| Gain total .. | ... | 33 15 | 113 65* | |
| Gain moy. par plante | | 1 60 | 4 89 | |

* De 113 fr. 65 il faut retrancher 6 fr. pour la valeur de l'engrais, ce qui réduit le gain total à 107 fr. 65.

D'après ce tableau, on voit que, dans l'espace de six mois, le capital primitif, 78 fr. 60 (valeur des vingt-deux plantes au 15 mars), s'est augmenté de 33 fr. 45, soit de 42 fr. 45 pour 100, par l'effet de la bonne culture ordinaire.

Tandis que, moyennant la culture favorisée par les arrosages nutritifs, ce même capital de 78 fr. 60 s'est augmenté de 107 fr. 65, soit de 136 fr. 90 pour 100.

Ce n'est pas tout. Certains horticulteurs obtiennent, par l'emploi raisonné de l'engrais chimique horticole, des plantes d'une vigueur et d'un développement vraiment extraordinaires, et qui, pour certaines espèces, dépassent de beaucoup tout ce qu'il a été possible d'obtenir jusqu'ici par les méthodes de culture les plus perfectionnées (1).

C'est à l'engrais chimique que sont le plus souvent dues ces plantes phénoménales qui excitent l'admiration du public et qui obtiennent par acclamation toutes les récompenses dans les expositions.

Voici la liste des familles dont les plantes, d'après les expériences faites jusqu'à ce jour, ont paru le plus avantageusement favorisées par les arrosages nutritifs :

| | |
|--|--|
| Acanthacées (<i>Acanthe</i>). | Linacées (<i>Lin</i>). |
| *Aroïdées (<i>Arum</i>). | Liliacées (<i>Jacinthe, Narcisse,</i> |
| *Asparaginées (<i>Dracæna</i>). | <i>Aloe</i>). |
| *Aurantiacées. | *Malvacées (<i>Mauve</i>). |
| *Bégoniacées. | *Ombellifères. |
| *Borraginées (<i>Héliotrope, Myo-</i> | *Composées (<i>Aster, Chrysan-</i> |
| <i>sotis</i>). | <i>thème</i>). |
| *Broméliacées. | Convolvulacées (<i>Liseron</i>). |
| *Cactées. | Crucifères (<i>Giroflée, etc.</i>). |
| *Crassulacées (<i>Etcheveria</i>). | Dianthées. |
| *Fougères. | Euphorbiacées. |
| *Fragariées. | *Figuiers (<i>Ficus</i>). |
| *Fumariées (<i>Corydalis</i>). | *Onagracées (<i>Fuchsia</i>). |
| *Géraniacées (<i>Pelargonium</i>). | Persounées (<i>Muslier, Véroni-</i> |
| *Graminées. | <i>que, etc.</i>). |
| *Hédéracées (<i>Hedera, Aralia</i>). | *Palmiers. |
| Labiées (<i>Menthe</i>). | Papavéracées (<i>Parot</i>). |

(1) Un certain nombre de spécimens ont été montrés au public à l'appui de cette assertion.

| | |
|-----------------------------------|--|
| *Polygonées. | Rosacées. |
| Primulacées. | *Solanées (<i>Petunia, Datura</i>). |
| Résédacées. | *Tradescantiées. |
| Renouculacées (<i>Anémone</i>). | *Ternstroëmiacées (<i>Camellia</i>). |

NOTA. — Les doses d'engrais les plus fortes peuvent être données aux plantes marquées d'un astérisque.

INSTRUCTIONS POUR L'EMPLOI

Le mode d'emploi le plus simple et le plus pratique consiste à faire dissoudre l'engrais dans la proportion de 4 gramme par litre d'eau, soit deux cuillerées à café pour un arrosoir de 10 litres, et à se servir de cette solution pour donner aux plantes un mouillage complet une ou deux fois par semaine.

Si la plante en pleine végétation paraît bien assimiler l'engrais, ce qu'on reconnaît à son développement rapide et à la couleur d'un vert foncé et presque bleuâtre de ses feuilles, on peut augmenter les doses en déposant sur la terre, avant l'arrosage, une pincée (1 à 4 décigrammes) d'engrais pur.

Avec un peu d'habitude et d'attention, chacun saura bien vite se guider pour l'emploi plus ou moins abondant à faire de l'engrais.

Les plantes n'auront besoin d'être rempotées que très rarement, car moyennant l'engrais, elles végètent aussi bien dans le sable ou dans la terre épuisée que dans le meilleur terreau.

N.-B. — Il faut éviter de mouiller les feuilles avec la solution d'engrais.

Les conditions de lumière, de chaleur et d'humidité doivent être soigneusement observées comme à l'ordinaire, selon le tempérament des plantes, car l'engrais ne saurait remplacer ni la lumière, ni la chaleur, ni l'humidité.

Il faut s'abstenir de donner l'engrais pendant la saison du repos naturel des plantes.

Après le repotage ou la transplantation, il faut attendre la reprise complète avant de donner l'engrais.

L'engrais nuit à la germination, la plante n'en a pas besoin.

lors de son premier développement ; elle vit alors aux dépens de ses cotylédons.

Il ne faut pas oublier que beaucoup de plantes ne peuvent supporter ni une trop vive lumière, ni une température trop élevée, ni un excès d'humidité.

* *

Ciselage du raisin. — Le ciselage doit se faire aussitôt que les grains ont atteint la grosseur d'un pois ; cette opération demande beaucoup de patience, elle se fait avec des ciseaux ordinaires ou spéciaux et elle est absolument indispensable pour obtenir de beaux raisins ; non-seulement elle facilite la maturité, mais encore elle contribue à faire grossir les grains dans une proportion telle que la grappe ciselée pèse au moins autant que celle de même grosseur qui ne l'a pas été.

Les viticulteurs de Thomery cisèlent leurs raisins, et c'est grâce à ce moyen, qui n'est pas assez employé, qu'ils obtiennent des produits supérieurs se conservant facilement.

Le cisellement doit être fait d'une manière rationnelle et intelligente. Il faut d'abord enlever tous les grains avariés, puis ceux qui sont petits ou trop serrés, mais il ne faut pas supprimer à tort et à travers.

Généralement, sur un cordon ou une palmette de chasselas, il y a trois natures de grappes :

1° Des grappes petites, ordinairement claires ; elle poussent sur les sarments faibles ou sur les sarments de remplacement ; à ses grappes on ne doit pas supprimer de gros grains, il suffit d'un nettoyage : enlever tous les grains petits ou avortés.

2° Des grappes moyennes et quelques fois assez fortes, portant beaucoup de grains, mais petits ; il faut bien nettoyer ces grappes et supprimer au moins la moitié des grains, surtout les plus petits et ceux du centre de la grappe ; les grains qui restent grossissent immédiatement. Ces sortes de grappes se trouvent sur les sarments moyens et sont nombreuses dans les années humides pendant la floraison.

3° Des grappes grosses et fortes qui se trouvent généralement aux extrémités des cordons et palmette ou sur les plus forts sarments ; quinze jours après la floraison, les grains sont déjà plus gros que sur les autres grappes ; c'est donc sur ces fortes grappes que le ciselage doit être fait avec le plus de soins, car les grains sont toujours très serrés, et alors il faut non-seulement supprimer tous les grains qui se trouvent dans le centre de la grappe, mais encore tous les grains fourchus.

Expliquons-nous :

Les grains de raisins composant la grappe sont supportés par un long pédoncule qui, partant du sarment, se prolonge jusqu'à l'extrémité de cette grappe. Ce pédoncule est ramifié ; de celui-ci partent, vers le haut surtout, des pédicelles qui supportent chaque grain de raisin ; or, ces pédicelles supportent souvent deux grains au lieu d'un seul, et l'un des deux pédicelles est toujours plus petit que l'autre ; en ciselant, il faut supprimer ce second grain et ne laisser que celui qui est attaché directement sur le pédoncule ; en agissant ainsi, on obtient un grossissement certain ; souvent aussi la grappe supérieure d'un sarment fruitier est plus petite et les grains sont plus petits que sur celle inférieure ; dans les années d'abondance, il est préférable de supprimer cette grappe après la floraison ; celle qui restera sera plus belle, et la vigne sera moins épuisée.

En outre, si l'on n'a pas fait l'écimage avant la floraison, il ne faut pas craindre de retrancher l'extrémité de la grappe, car elle ne mûrit jamais bien.

Il est souvent nécessaire de ciseler une seconde fois, quinze jours ou un mois après le premier ciselage ; c'est surtout sur les fortes grappes que cette seconde opération est utile ; les grains ne doivent pas se toucher.

(*Journal de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise*).

* *

Nouvelle race de Cyclamens. — M. Clarke, de Twickenham, a eu la bonne fortune d'obtenir récemment des Cyclamens

qui, s'il parvient à en fixer la particularité caractéristique, comme cela est probable, constitueront une race bien tranchée. Cette particularité d'organisation consiste en ce que, sur chacune des cinq grandes divisions de la corolle et le long d'une bande médiane, de nombreuses saillies ou émergences corollines forment une sorte de frange. C'est, pour la corolle de ces Cyclamens, un fait analogue à celui qui distingue les Choux frisés et qui donne à leur feuillage assez d'élégance pour en faire des plantes essentiellement ornementales.

(*Journal de la Société nation. et centr. d'hortic. de France*).

*
**

Procédé pour faire grossir les Poires et les Pommes. —

Un journal italien indique, comme déterminant une augmentation de volume dans les Poires et les Pommes, le procédé suivant qui, s'il est efficace, serait très facile à mettre en usage avec profit : On fait, dit-il, une solution de sulfate de fer, vulgairement appelé couperose verte ou vitriol vert, dans la proportion de trois grammes de ce sel pour un litre d'eau. Pendant que le fruit se développe sur l'arbre, on le mouille avec cette solution au moyen d'une éponge qui en est imbibée, et cela quatre fois pendant le développement du fruit. Le sulfate de fer, employé à faibles doses, agit comme excitant de la végétation ; aussi les Poires et les Pommes qui, pendant leur formation, ont été soumises à son action, ont-elles, à leur maturité, un volume supérieur à celui des autres fruits des mêmes arbres qu'on a laissés suivre la marche naturelle de leur croissance.

*
**

Préservatif des fourmis dans les appartements. — Les fruits que l'on dépose dans un placard y attirent les fourmis. Il est un moyen bien simple de s'en garantir ; il suffit d'y déposer un morceau de charbon de bois, qui les éloigne.

(*Annales de la Société horticole de l'Aube*).

ENGRAIS G. SERPIN

INSECTICIDE UNIVERSEL

à base de goudron, breveté s. g. d. g.

A PARIS, 24, rue des Halles,

Récompensé par l'Académie Nationale : Paris 1884.
Grand Diplôme d'Honneur, Médaille d'Or : Paris 1883.
Reçu en souvenir de reconnaissance une grande médaille de vermeil avec diplôme, offerte le 17 août 1884,
par MM. les Agriculteurs des départements de la Seine et Seine-et-Oise, en témoignage de leur satisfaction pour les résultats obtenus sur leurs récoltes par l'emploi des Engrais G. SERPIN.

Les ENGRAIS G. SERPIN, Insecticide universel, à base de goudron, breveté s. g. d. g., sont les seuls produits en France, ayant obtenu les plus hautes récompenses accordées à ce genre de fabrication.

Une notice explicative est adressée franco aux personnes qui en font la demande.

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

DESTRUCTION DE TOUS LES INSECTES NUISIBLES
à toutes les cultures.

ENGRAIS G. SERPIN

Insecticide complet pour toutes cultures (*dosage garanti*).

FERTILISANT G. SERPIN

Insecticide spécial pour vignes et horticulture.

INSECTICIDE PUR G. SERPIN

Pouvant se mêler à tous les engrais.

LEFÈVRE

SERRURIER-CONSTRUCTEUR

A SENLIS

Spécialité de Grilles en tous genres.

SERRES — CHASSIS DE COUCHES

Outillage et tous Accessoires pour Jardins.

VENIER

ENTREPRENEUR DE MENUISERIE

SENLIS (OISE).

Châssis en bois. — Coffres.

Treillages en tous genres.

Kiosques rustiques et en bois découpé.

CLOTURES EN BOIS POUR PARCS ET JARDINS

A VENDRE

EN UN OU PLUSIEURS LOTS

UN GRAND JARDIN

SITUÉ A SENLIS

Traversé par un cours d'eau de source, garni d'espaliers et d'arbres à fruits en plein rapport, avec potager, et orné de bosquets, charmilles, gazons, etc.; ce Jardin tient à la route Nationale, à la vieille rue de Paris, à la place Saint Martin et à la rue de la Bretonnerie.

Cette situation en bordure de trois rues et d'une place, dans un des quartiers les plus fréquentés de la ville, le rend très propre à la construction d'une ou de plusieurs maisons d'un produit assuré.

Grandes facilités pour le paiement du prix.

S'adresser à M. FOUCART, propriétaire, ou à M^e MOREL, notaire à Senlis.

Leçons d'Horticulture.

*Les Leçons sont suspendues
pendant les mois de Septembre, Octobre et Décembre.*

Senlis. — Imp. E. PAYEN.

AVIS

Tarif des Amonces.

Depuis le 4^{er} janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (prealablement autorisés par la Société) ainsi que les encartages seront également confiés aux soins de l'imprimeur. (Voir son tarif.)

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

| | | | | | |
|----------------------|----------|----|----------------------|----------------------|--------|
| 4 fois | 2 fr. 50 | | 6 fois de suite. . . | 40 | »» |
| 3 fois de suite. . . | 6 | »» | | 12 fois desuite. . . | 48 fr. |

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin, la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les notaires et avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. Vinet, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.